



LES PARCS NATURELS

DU RÉGIONAUX GRAND EST

DES ESPACES HABITÉS
À PROTÉGER ET À DÉCOUVRIR

La Région
Grand Est



Parc
naturel
régional
des Ardennes



Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient



Parc
naturel
régional
de la Montagne
de Reims



Parc
naturel
régional
de Lorraine



Parc
naturel
régional
des Ballons
des Vosges



Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord



© FFA - FOR NATURE

Édito



Depuis 10 ans, les Parcs naturels régionaux du Grand Est ont su renforcer leur rôle structurant des espaces régionaux. La Région Grand Est compte 6 Parcs naturels régionaux qui sont des acteurs déterminants pour fédérer autour d'un développement durable de nos territoires.

Dans une France où chaque territoire mise sur ses propres dynamiques, les Parcs sont des garants de la sauvegarde de notre patrimoine naturel tout en constituant par ailleurs un facteur de rayonnement et d'attractivité.

Nos six parcs sont bien plus que des réservoirs de biodiversité. Ils sont des acteurs du développement territorial, économique et social, tout autant que des lieux de mobilisation en faveur de la transition écologique, de la biodiversité et de l'eau. Ils sont des réponses à notre questionnement quotidien : comment concilier la préservation des ressources naturelles avec le développement économique ? Comment renforcer l'attractivité et le rayonnement de nos territoires ruraux tout en conservant ce sentiment profond qu'il y fait bon vivre ?

Les Parcs naturels régionaux ont une gouvernance qui associe élus, citoyens, acteurs socioprofessionnels et associatifs. Ce sont des laboratoires de la démocratie de demain et de l'innovation rurale.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, les Parcs naturels régionaux du Grand Est méritent d'être découverts, visités, valorisés et accompagnés. C'est la mission de la Région et elle s'honore de pouvoir le faire avec des acteurs du territoire aussi dynamiques qu'ambitieux.

C'est notre responsabilité commune : faire des territoires du Grand Est des territoires où il fait bon grandir, s'épanouir, travailler et vivre !

FRANCK LEROY,
Président de la Région Grand Est

LES PARCS NATURELS DU RÉGIONAUX GRAND EST

EN CHIFFRES

1^{er} mars 1967 : décret paru au Journal Officiel portant création des Parcs naturels régionaux.

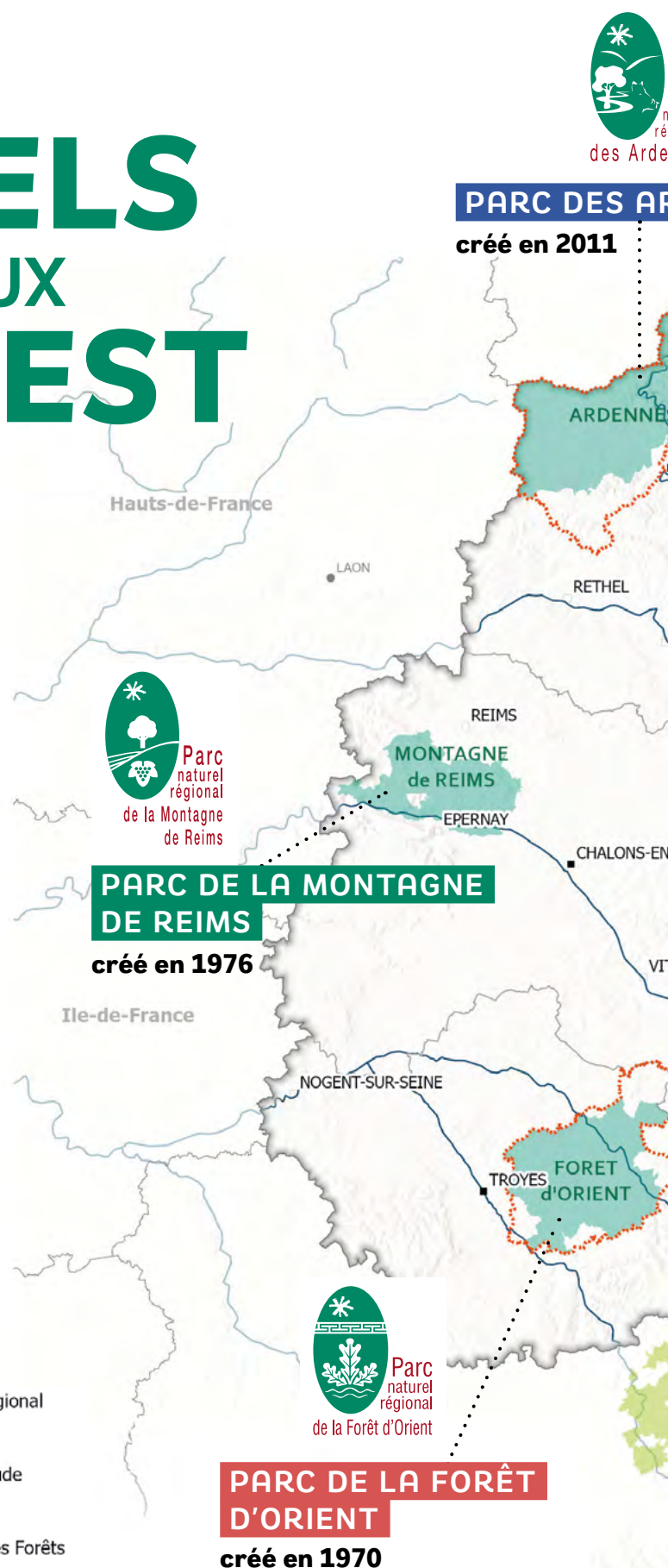
1970 : le premier Parc naturel régional voit le jour dans le Grand Est.

6 Parcs naturels régionaux dans le Grand Est

Près de **10%** de la population du Grand Est vit aujourd'hui dans un Parc naturel régional.

15% du territoire régional est classé

Ville	Parc Naturel Régional
▣ préfecture de région	Périmètre à l'étude
■ préfecture de département	Parc National des Forêts
□ sous-préfecture	Département
— Réseau hydrographique principal	





PARC DE LORRAINE

créé en 1974



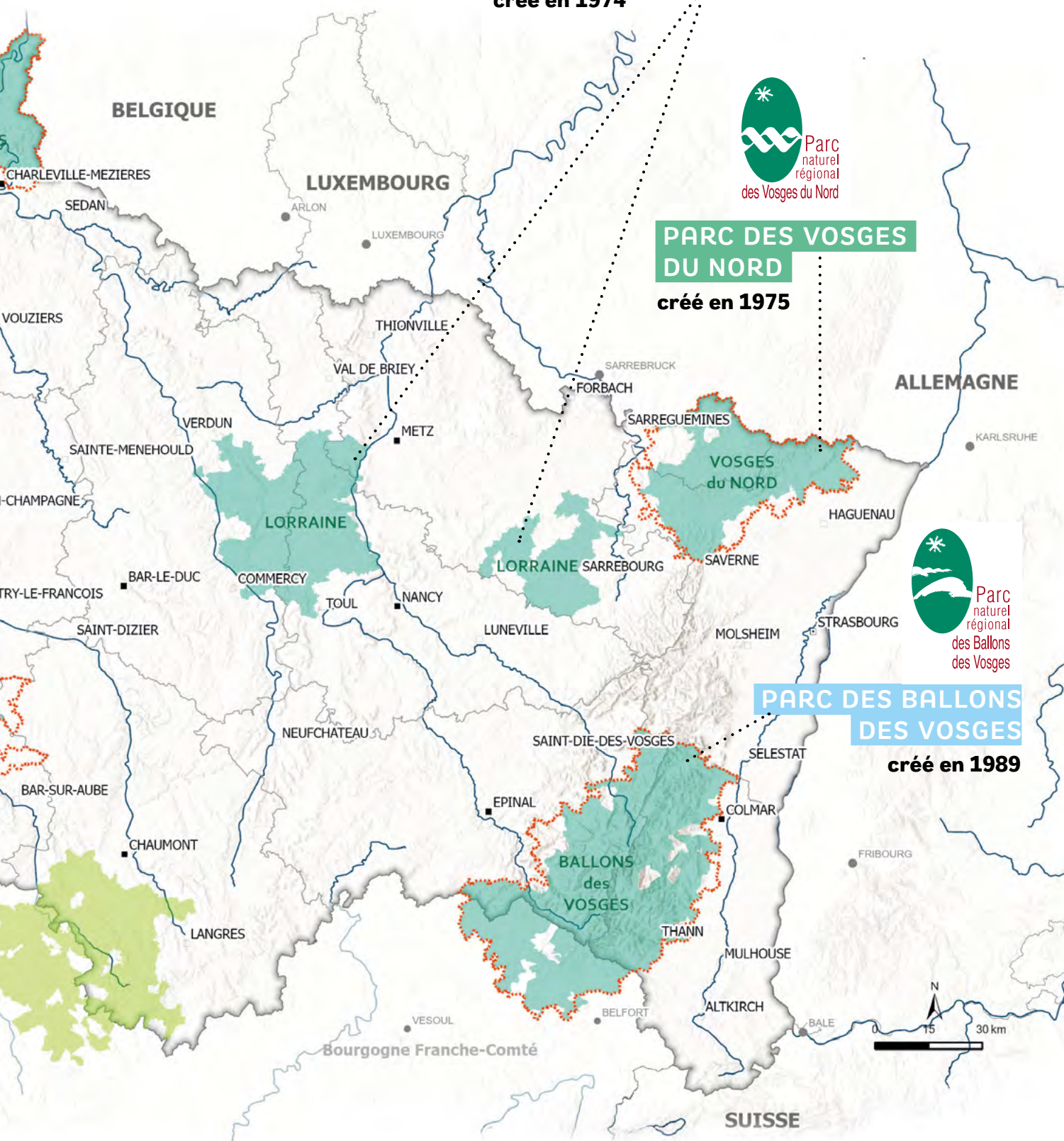
PARC DES VOSGES DU NORD

créé en 1975



PARC DES BALLONS DES VOSGES

créé en 1989



DEPUIS 2020, LA RÉGION GRAND EST A INITIÉ UNE DYNAMIQUE INTERPARCS QUI VISE À ENCOURAGER LES COLLABORATIONS ET LES MUTUALISATIONS ENTRE LES SIX PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU GRAND EST. ELLE LEUR A DONNÉ DES MOYENS D'AGIR À HAUTEUR DE 1,7 M€ PERMETTANT LA RÉALISATION D'ACTIONS CONCRÈTES : INNOVATION FILIÈRE BOIS, BIVOUAC, TOURISME DURABLE, RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE, ÉCHANGES ENTRE ÉCOLES...

La dimension interparcs a été consolidée à partir de 2023 grâce à un soutien financier accru de la Région destiné à la réalisation de **six actions interparcs au cours de la période 2023-2025** :

- * Organisation de résidences d'architectures et de paysages dans les communes des Parcs pour co-construire avec les habitants des projets d'aménagement
- * Elaboration d'un plan d'actions Tourisme sans barrière pour faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques aux sites naturels de la Région Grand Est
- * Déploiement d'actions de connaissance, formation, diffusion en matière d'agroforesterie
- * Création et diffusion d'un spectacle vivant dans chaque parc en partenariat avec le Pôle National du Cirque de Châlons-en-Champagne pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique à destination des scolaires et du grand public.
- * Elaboration d'un plan d'actions Communication
- * Valorisation des initiatives des Parcs du Grand Est en matière de renaturation des espaces publics dans les territoires ruraux

La dynamique interparcs a montré son intérêt pour :

- * Créer une communication mutualisée qui valorise les 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est et participe à l'attractivité régionale
- * Donner du sens et rendre effectifs et opérationnels les ambitions partagées et les partenariats entre les 6 Parcs naturels régionaux et la Région
- * Apporter une ingénierie éprouvée et renforcée dans les communes rurales
- * Transférer l'expérience et les compétences acquises par certains Parcs à d'autres, tout en s'adaptant aux territoires, et aux projets de chaque Parc

Elle a abouti à un transfert d'opérations pilotes et innovantes menées dans les Parcs en dehors de leurs territoires ; ainsi la méthodologie des résidences d'architecture se réplique à d'autres communes rurales de l'ensemble du Grand Est au travers de l'**Appel à projet « Urbanisme durable et santé »**.



© Orchidées Sylvaigues_Miguel Da Costa_PNR Ardennes



LIFE Biodiv'Est

Lancé officiellement en février 2022 pour une durée de 10 ans et coordonné par la Région Grand Est, le projet LIFE Biodiv'Est constitue un **formidable levier pour démultiplier et accélérer les projets liés à la restauration et la préservation de la biodiversité en Grand Est.**

Acteurs incontournables de la biodiversité, **les 6 PNR du Grand Est sont pleinement impliqués** dans ce programme en tant que partenaires et notamment sur les thèmes suivants : impact/adaptation des milieux forestiers et prairiaux au changement climatique ou encore le déploiement de zones et périodes de quiétude pour la faune.

Forte de ces constats, la Région Grand Est poursuit son engagement pour la période 2026-2028 autour de **trois axes** :

- * **L'intensification des échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les parcs** en lien avec la préservation du patrimoine matériel et immatériel, les continuités écologiques autour des trames noires, les services de restauration de la nature, le soutien aux communes dans les domaines du droit de l'urbanisme, sobriété foncière, l'adaptation au changement climatique...
- * **La poursuite de plans d'action et la mise en œuvre de projets** nouveaux, innovants et collectifs autour de priorités partagées comme le développement et la valorisation de l'agroforesterie dans les systèmes agricoles, l'intégration des enjeux de société (accessibilité, inclusivité,...) dans la promotion des sports de nature.
- * **Le renforcement des travaux d'harmonisation et de mutualisation de fonctions supports.** Il s'agit là de sécuriser et faciliter l'accès à la commande publique, favoriser la mobilisation de financements complémentaires, amplifier les actions de communication collective tout en accentuant la valorisation des produits locaux soutenus par les Parcs.

ET LA RÉGION GRAND EST, QUE FAIT-ELLE POUR ET AVEC LES PARCS ?

D'un point de vue réglementaire, la Région Grand Est a en charge la demande de classement ou de renouvellement de classement des Parcs à l'issue des 15 ans de la Charte. En 2026 les 6 parcs régionaux sont engagés dans leurs renouvellements de classement, à des stades d'avancement divers.

Elle est aussi membre de droit des Syndicats mixtes qui les gèrent et leur apporte annuellement des aides sous forme de contribution statutaire pour le financement des agents et d'aides à des opérations particulières.

Le budget régional cumulé consacré par la Région Grand Est aux 6 Parcs naturels régionaux s'élève à près de 18 M€ pour la période 2026-2028.

Dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels remarquables, la Région Grand Est réaffirme constamment son soutien à ces territoires d'exception.

Elle souhaite qu'ils constituent des catalyseurs des transitions écologiques dans les territoires ruraux. La Région entend ainsi s'appuyer sur les PNR afin de traduire ses politiques de transitions en actions concrètes dans les territoires ruraux, tout en restant des lieux d'expérimentation des politiques régionales (tourisme, agriculture, forêt, ruralité, culture, biodiversité...) et en contribuant à la promotion de l'ensemble du territoire régional et à son attractivité.

PARC NATUREL DES RÉGIONAL ARDENNES



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES S'ÉTEND SUR 117 000 HECTARES, DONT PLUS DE 55 % DE FORÊTS. SITUÉ À LA FRONTIÈRE BELGE, CE TERRITOIRE AUTHENTIQUE SÉDUIT PAR LA DIVERSITÉ DE SES PAYSAGES : VASTES MASSIFS FORESTIERS, VALLÉES, BOCAGES, FALAISES ET MÉANDRES DE LA MEUSE COMPOSENT UN DÉCOR IDÉAL POUR LES AMOUREUX DE NATURE ET DE GRANDS ESPACES.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **117 000 hectares**

Nombre de communes : **92**

Population : **75 000 habitants**

Département : **Ardennes**



Le Parc propose une **multitude d'activités accessibles à tous** : randonnée, vélo, VTT, trail, voie verte, balades au fil de l'eau, escalade, parapente, découverte du patrimoine ou pauses gourmandes permettent de profiter pleinement du territoire à son rythme. Les villages de caractère, les panoramas remarquables et les sites naturels emblématiques font des Ardennes une destination riche en émotions et en découvertes. Le territoire du Parc compte plus de 1 200 km de sentiers pédestres, 450 km de pistes VTT balisées et 100 km de voie verte.

Cette richesse naturelle accueille une faune remarquable. Le Parc abrite notamment plusieurs espèces emblématiques du Grand Est, comme la cigogne noire, le faucon pèlerin, le hibou grand-duc ou encore le martin-pêcheur.

La préservation de ces espèces nécessite de concilier activités de pleine nature et respect des milieux sensibles, afin de **favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages humains et la faune sauvage**.

C'est tout l'objectif du programme « *Quiétude attitude* », qui sensibilise le public aux **bons réflexes à adopter dans la nature** : rester sur les sentiers balisés, limiter le dérangement de la faune et respecter les zones de quiétude.



DU CHÊNE ARDENNAIS POUR UN MOBILIER 100% LOCAL

Envie de faire une pause, de pique-niquer, de vous orienter ou d'en apprendre davantage sur le territoire ? Ce kiosque vous invite à profiter pleinement de la quiétude des lieux... tout en découvrant le savoir-faire local.

Conçu en **chêne ardennais par la scierie Baret (Haybes)**, ce mobilier s'inscrit dans une démarche ambitieuse portée par le **Parc naturel régional des Ardennes** : développer l'offre touristique tout en valorisant la **filière bois locale**.

Valorisation de la ressource, transformation sur place, réduction de l'empreinte carbone, mobilisation des savoir-faire et montée en compétences des entreprises locales : autant d'objectifs réunis dans ce projet exemplaire.

Depuis 2020, le Parc est engagé dans le **projet Interparcs Grand Est « Filière locale et matériaux biosourcés »**, qui encourage la création de projets innovants réalisés à partir de ressources locales et de matériaux durables.

À partir des premières esquisses réalisées en juillet 2022, le **cabinet Encore Heureux Architectes, la scierie Baret** et le **Parc naturel régional des Ardennes** ont uni leurs savoir-faire pour donner vie à ce mobilier unique, à la fois esthétique, fonctionnel et profondément ancré dans son territoire.

Contact :

RD140 - Route de Sécheval 08150 Renwez
Tél : 03 24 42 90 57

accueil@parc-naturel-ardennes.fr
www.parc-naturel-ardennes.fr



PARC NATUREL DES RÉGIONAL BALLONS DES VOSGES



Parc
naturel
régional
des Ballons
des Vosges

AVEC SES 36 SOMMETS
DE PLUS DE 1000 MÈTRES,
LES HAUTES-VOSGES
CONSTITUENT L'EMBLÈME
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BALLONS
DES VOSGES.

MAIS CE VASTE TERRITOIRE
RECÈLE DE NOMBREUSES
AUTRES RICHESSES AVEC
DES VALLÉES PLEINES DE
CARACTÈRE, LE PIÉMONT
VITICOLE ALSACIEN ET LE
PLATEAU DES 1000 ETANGS
EN RÉGION BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **294 000 hectares**

Nombre de communes : **201**

Population : **250 000 habitants**

Département : **Haut-Rhin,
Vosges, Haute-Saône,
Territoire de Belfort**



Sur ce vaste territoire, les espaces naturels remarquables foisonnent : hautes-chaumes, tourbières, vieilles hêtraies-sapinières ou encore pelouses calcaires.

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte pas moins de **5 réserves nationales** et **5 réserves naturelles régionales**. Il abrite une faune et une flore exceptionnelle : Chouette de Tengmalm, Lynx, Grand tétras, pensée des Vosges, œillet superbe, canneberge, droséra...



© Benoit FACHH



LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES ET LA GESTION DES FRÉQUENTATIONS AU CŒUR DE L'ACTION DU PARC

Le Parc anime le schéma d'Accueil de la Grande Crête du massif des Vosges qui a pour ambition de garantir un équilibre dans le partage de l'espace entre l'Homme et la Nature. Il repose sur une concertation de l'ensemble des acteurs : État, Région Grand Est, départements, communes, communautés de communes et acteurs socio-professionnels. Il propose d'organiser les pratiques et les usages, de maîtriser l'affluence et d'organiser les flux tout en assurant un accueil et une expérience de visite de qualité.

Sur le Massif du Ballon d'Alsace l'ambition est de structurer une dynamique économique tournée vers un tourisme durable, respectueux des paysages et des milieux. Cette dynamique est concertée avec l'État, les collectivités et les acteurs socioprofessionnels. Elle s'illustre dans le programme de labellisation Grand Site de France.

Petit Ballon, Massif du Taennchel, Plateau des 1000 étangs, Tourbière de Lispach ou encore Défilé de Straiture... autant de sites qui participent aussi à la renommée du territoire. Ils ont fait l'objet d'aménagements concertés en vue d'une gestion des fréquentations permettant la préservation des milieux et des paysages.

Contact :

Siège du Parc - 1, rue du couvent 68140 Munster
Tél : 03 89 77 90 20

info@parc-ballons-vosges.fr
www.parc-ballons-vosges.fr

© Benoit FACHH

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA D'FORÊT D'ORIENT



LE PARC NATUREL
RÉGIONAL DE LA FORÊT
D'ORIENT SE TROUVE AU
CŒUR DE LA CHAMPAGNE.
IL TIRE SON NOM DU MASSIF
FORESTIER QUI OCCUPE SA
PARTIE CENTRALE, CONNU
POUR SES MAGNIFIQUES
CHÊNES ET SON HISTOIRE
LIÉE AUX TEMPLIERS.
CRÉÉ EN 1970, C'EST LE
PLUS ANCIEN PNR DE LA
RÉGION GRAND EST.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **81 694 hectares**

Nombre de communes : **58**

Population : **23 871 habitants**

Département : **Aube**



Il se compose d'une diversité de paysages et de milieux qui font toute sa richesse : Champagne crayeuse, Champagne humide, Côte des Bar, plaine de Brienne, vallée de l'Aube. Il comporte trois lacs-réservoirs, aménagés sur le socle argileux de la Champagne humide entre les années 1960 et 1990 pour réguler la Seine : le lac d'Orient (aussi appelé lac-réservoir Seine), le lac du Temple et le lac Amance (lac-réservoir Aube). Cette forte présence de l'argile et des forêts a participé au développement d'un patrimoine bâti typique, basé sur une architecture à pans de bois : églises, granges, halles...

Le territoire abrite une flore et une faune d'exception, grâce à ses nombreuses zones humides et à sa mosaïque de milieux. C'est notamment une escale d'importance pour de nombreux oiseaux sur leur route migratoire (cigogne noire, grue cendrée...).

Cette richesse est valorisée et protégée par différentes aires de protection (Réserves naturelles, sites Natura 2000, Arrêtés de protection de biotope...). La majeure partie du Parc est par ailleurs incluse dans le site Ramsar « **Etangs de la Champagne humide** », identifié comme le plus vaste de France métropolitaine, et dont la labellisation est reconnue à l'échelle internationale !

Uni par un projet commun de valorisation et de protection de ces patrimoines, tout en anticipant les grandes transitions énergétiques et climatiques, le **Parc de la Forêt d'Orient** propose à 29 nouvelles communes de rejoindre son périmètre dans le cadre de sa nouvelle Charte.



Grues cendrées © Christine Lomason

À LA DÉCOUVERTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses de son territoire, le Parc propose un panel d'activités adaptées aux envies de chacun !

✳ **Le Guide du Parc** propose de nombreuses sorties, programmées ou personnalisées, pour découvrir l'exceptionnelle biodiversité du territoire. Il a adapté une de ses animations pour les plus petits, afin de les initier à la découverte de la nature !

✳ **L'Espace Faune de la Forêt d'Orient** est un parc animalier conservatoire et pédagogique qui regroupe plusieurs grands herbivores d'hier et d'aujourd'hui : bisons d'Europe, élans d'Europe, tarpans, cerfs... Les animaux évoluent en semi-liberté dans de larges espaces, entre lesquels serpente un sentier pédagogique de 2,5km depuis lequel les visiteurs peuvent les observer.

✳ **De nombreux itinéraires de randonnée** permettent de découvrir les différents paysages et milieux. Deux parcours thématiques sont au départ de la Maison du Parc et associent découverte pédagogique, installations artistiques et immersion dans la nature : le sentier du palais du roi Chêne et le sentier du Colosse aux pieds d'argile. La Maison du Parc est aussi accessible à vélo par la voie verte des Grands Lacs Seine et Aube, qui connecte Troyes aux lacs.

Le Parc propose par ailleurs toute l'année des animations et des événements, en lien avec ses partenaires, qui participent au dynamisme et à la valorisation du territoire !

Contact :

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc, 4, D43, 10220 Piney
Tél : 03.25.43.38.88

contact@pnr-foret-orient.fr
www.pnr-foret-orient.fr



Lac d'Orient - © Olivier Douard

PARC NATUREL DE RÉGIONAL LORRAIN



CRÉÉ EN 1974, LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE EST NÉ D'UNE AMBITION FORTE : PRÉSERVER LES PAYSAGES, LES PATRIMOINES ET LES ÉQUILIBRES NATURELS D'UN VASTE TERRITOIRE RURAL SITUÉ AU CŒUR DE LA LORRAINE, TOUT EN ACCOMPAGNANT SON DÉVELOPPEMENT.

SITUÉ ENTRE METZ ET NANCY, IL EST L'UN DES PLUS VASTES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU GRAND EST ET PRÉSENTE LA SINGULARITÉ D'ÊTRE COMPOSÉ DE DEUX TERRITOIRES DISTINCTS, DE PART ET D'AUTRE DE LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

FAÇONNÉ PAR L'EAU, LES FORÊTS, LES ÉTANGS ET LES PLAINES AGRICOLES, LE PARC ABRITE UNE REMARQUABLE DIVERSITÉ DE PAYSAGES ET DE MILIEUX NATURELS.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **220 000 hectares**

Nombre de communes : **182**

Population : **80 000 habitants**

Département : **Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle**



À l'Ouest, les Côtes de Meuse et les Côtes de Moselle dominent la plaine de la Woëvre et dessinent des paysages ouverts où alternent prairies, vergers, vignobles, étangs et grandes forêts humides, comme la mythique Forêt de la Reine.

Les vignobles lorrains connaissent aujourd'hui un véritable renouveau. Les coteaux viticoles, s'inscrivent dans une mosaïque de paysages particulièrement riche, associant vignes, vergers, haies, prairies et lisières forestières, qui contribue au maintien d'une biodiversité remarquable. Ce renouveau s'accompagne également d'une valorisation du patrimoine vernaculaire, notamment à travers la restauration des murs en pierre sèche, témoins des anciens usages agricoles et viticoles. Dans cette dynamique, les vergers de mirabelliers occupent une place emblématique. Fruit identitaire de la Lorraine, la mirabelle structure de nombreux paysages de coteaux et de vergers traditionnels.

Ce territoire témoigne également d'un passé façonné par les Hommes au fil des siècles. Terre de mémoire, cette partie du Parc porte aussi l'empreinte des conflits de 1870 et de la Première Guerre mondiale.

À l'Est, le Pays des Étangs et la vallée de la Seille révèlent une autre facette du Parc, intimement liée à l'eau, au sel et aux grands horizons ouverts jusqu'à la ligne des Vosges. Ici, zones humides, canaux et étangs réservoirs façonnent les paysages et abritent une biodiversité exceptionnelle.

La vallée de la Seille conserve aussi un riche patrimoine architectural et archéologique. À Marsal, l'histoire du briquetage de la Seille rappelle l'importance de cette activité antique, tandis que les sols salés accueillent une flore rare et remarquable, comme la salicorne continentale.

À Vic-sur-Seille, ancienne cité épiscopale, les coteaux renouent progressivement avec la vigne et participent aujourd'hui au dynamisme retrouvé de l'AOC Moselle.

Territoire vivant et engagé, le Parc naturel régional de Lorraine agit aujourd'hui pour préserver les paysages et la biodiversité, accompagner les transitions écologiques, développer un tourisme durable et sensibiliser tous les publics aux richesses du territoire. Chaque année, de nombreuses animations, sorties nature, événements culturels et actions éducatives invitent habitants et visiteurs à découvrir une Lorraine authentique et tournée vers l'avenir.



© Côtes de Moselle - Lucie / Christophe Arnold - Parc de la Seille



© Voies de l'Est - Pierre Deshayes - Agence

DES PAYSAGES À CONTEMPLER

Le Parc naturel régional de Lorraine offre une grande diversité de points de vue, entre panoramas ouverts sur la plaine de la Woëvre, vallées encaissées, coteaux viticoles et horizons lointains des Vosges.

Ces points de vue constituent un patrimoine paysager à part entière. Ils permettent de comprendre les reliefs, l'histoire des paysages, les usages agricoles ou forestiers et les grandes évolutions du territoire. Ils participent également à l'identité et à l'attractivité touristique du Parc.

Conçus comme de véritables portes d'entrée dans les paysages, ces aménagements invitent habitants et visiteurs à découvrir le territoire autrement, à ralentir, observer et mieux comprendre les paysages qui les entourent.

Pensés dans une approche sensible et durable, ils valorisent les reliefs, les patrimoines et la biodiversité du territoire tout en contribuant à son attractivité touristique et à une culture commune du paysage.

Contact :

Maison du Parc - Logis abbatial
1 rue du Quai - CS 80035
54702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél : 03 83 81 67 67

Antenne Est

Rue du Théâtre 57260 Tarquimpol
contact@pnr-lorraine.com
www.pnr-lorraine.com

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS



SURGISSANT À 288 MÈTRES AU-DESSUS DES PLAINES AGRICOLES DE CHAMPAGNE, LA MONTAGNE DE REIMS REGORGE DE TRÉSORS NATURELS ET PATRIMONIAUX AUTHENTIQUES.

CETTE MONTAGNE, VIEILLE DE 70 MILLIONS D'ANNÉES ET LONGTEMPS RECOUVERTE PAR LA MER, CONSTITUE UN VÉRITABLE MILLEFEUILLE GÉOLOGIQUE. ELLE OFFRE UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX QUI HÉBERGENT UNE FAUNE ET UNE FLORE D'UNE DIVERSITÉ INSOUÇONNÉE DONT LES FAUX DE VERZY (VARIÉTÉ DE HÊTRES TORTILLARDS).

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **53 386 hectares**

Nombre de communes : **61**

Population : **34 159 habitants**

Département : **Marne**



Les paysages, imprégnés par l'histoire de l'Homme, se caractérisent par la trilogie forêts-vignes-cultures ; ils donnent au territoire une identité singulière.

Initiées dès 1976 lors de la création du Parc, la protection et la sauvegarde de la légendaire forêt du Chêne à la Vierge : la forêt de Verzy mondialement connue pour sa réserve biologique des Faux et la prestigieuse forêt d'Hautvillers se poursuivent. Le label « **Forêt d'exception**® » reconnaît la gestion d'excellence de ce patrimoine unique, menée conjointement par le Parc naturel régional et l'Office national des forêts.

Le vignoble de Champagne marque les paysages du Parc avec les villages typiques qui témoignent d'un savoir-faire unique. Le Parc est ainsi au cœur d'un Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le paysage culturel des « **Coteaux, Maisons et Caves de Champagne** » s'articule en trois sites majeurs : les coteaux historiques illustrés par sept communes autour de l'ancienne abbaye d'Hautvillers sur le flanc sud de la Montagne de Reims et les deux villes d'Epernay et de Reims, aux portes du Parc, avec leurs ensembles urbanistiques remarquables liés à l'élaboration du champagne.

De la Maison du Parc aux sites panoramiques de la vallée de la Marne ou de la Montagne de Reims, des églises romanes du Tardenois aux Faux de Verzy, en passant par le sentier de découverte de Mailly-Champagne ou celui des loges de vigne, ou par les quelques 350 km de sentiers de randonnée et de parcours VTT., le Parc naturel régional cultive véritablement l'art de la diversité.



LIFE BIODIV'EST : PRÉSERVER LES FORÊTS DE DEMAIN

Les forêts couvrent **plus de 40 %** du territoire de la Montagne de Reims. Principalement composées de chênes, elles abritent une biodiversité remarquable : chat forestier, martre des pins, salamandre tachetée, barbastelle d'Europe... Un patrimoine naturel précieux, aujourd'hui fragilisé par les effets du changement climatique.

Pour agir face à ces menaces, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims s'inscrit dans le programme européen **LIFE Biodiv'Est**, piloté par la Région Grand Est. Ce projet vise à enrayer le déclin de la biodiversité et à expérimenter de nouvelles pratiques de gestion forestière, plus adaptées aux sécheresses, aux dépérissements et aux risques futurs.

Le Parc participe notamment au développement **d'îlots de sénescence**, des espaces forestiers laissés en libre évolution pendant au moins 70 ans, sans intervention sylvicole. Ces zones favorisent le retour du bois mort, la fertilité des sols et l'accueil de nombreuses espèces, **pour renforcer durablement la résilience des forêts de demain.**

Contact :

Parc naturel régional de la Montagne de Reims
Maison du Parc
Chemin de Nanteuil 51480 Pourcy
Tél : 03 26 59 44 44
contact@parc-montagnedereims.fr www.parc-montagnedereims.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD



ES VOSGES DU NORD DESSINENT D'INNOMBRABLES COLLINES PEU ÉLEVÉES, COUVERTES DE FORÊTS DE HÊTRES, DE CHÊNES ET DE PINS SYLVESTRES, SUR UNE BASE DE GRÈS ROSE D'OÙ SURGISSENT DE MYSTÉRIEUX CHÂTEAUX ET D'ÉTONNANTS ROCHERS, LE TOUT PONCTUÉ D'UNE CENTAINE DE COMMUNES.

ENTRE PLATEAU LORRAIN ET PLAINE D'ALSACE, CE PARC CONSTITUE AVEC SON VOISIN ALLEMAND, LA BIOSPHÄRENRESERVAT PFÄLZERWALD, L'UNE DES 22 RÉSERVES DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIÈRES DE LA PLANÈTE ET FAIT PARTIE DEPUIS 2018 DE LA LISTE VERTE DE L'UICN POUR LA QUALITÉ DE GESTION DE CES ESPACES NATURELS.

FICHE D'IDENTITÉ

Superficie : **130 000 hectares**

Nombre de communes : **111**

Population : **85 000 habitants**

Département : **Bas-Rhin et Moselle**



Né en 1975, ce Parc se caractérise par **une grande richesse faunistique et floristique**, associée à des écosystèmes remarquables : forêts mixtes (feuillus et résineux), landes et tourbières acides, cours d'eau sur grès, vergers traditionnels et affleurements rocheux...

L'architecture régionale est marquée par l'utilisation des ressources naturelles (grès rose, bois, terre cuite...).

Une quarantaine de châteaux, dont la plupart datent du Moyen Âge, ainsi qu'une vingtaine de sites et musées, complètent son offre. **Une aventure industrielle et artistique de cinq siècles** se découvre notamment à travers **trois sites d'exception** : le musée Lalique à Wingen-sur-Moder, le site verrier de Meisenthal et le musée du cristal de Saint-Louis.

Tirer parti des ressources naturelles, valoriser l'espace et les paysages en les préservant, et témoigner de l'attachement de l'homme à son environnement naturel et culturel : tel est son credo !



DES PLANS D' ACTIONS COMMUNALES POUR LA BIODIVERSITÉ

Au cœur des communes les plus agricoles du Parc naturel régional des Vosges du Nord, une dynamique collective se met en mouvement. Le Parc accompagne les territoires pour faire émerger des **projets concrets de protection et de restauration des milieux naturels**, en lien étroit avec les acteurs locaux.

L'ambition : co-construire, avec les élus, les habitants et les partenaires, des plans communaux en faveur de la biodiversité. Cette démarche prolonge les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), réalisés entre 2018 et 2020 dans 21 communes, qui ont permis d'améliorer la connaissance des milieux grâce à des inventaires et des cartographies.

Depuis 2023, un travail d'analyse et de sensibilisation est mené dans les communes volontaires, à travers des réunions et des balades participatives. Il vise à mobiliser les habitants et à définir collectivement des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Le Parc accompagne ces projets, de leur conception, la recherche de financement et leur mise en œuvre.

Déjà engagée à Hunsbach et Loutzwiller, cette dynamique invite chacun à agir pour la biodiversité.



Contact :

Maison du Parc - Château
2 place du château 67290 La Petite Pierre
Tél : 03 88 01 49 59
contact@parc-vosges-nord.fr
www.parc-vosges-nord.fr

PARCS NATURELS RÉGIONAUX DU GRAND EST

Une autre vie s'invente ici



Maison de la Région de Charleville-Mézières

22 avenue Georges Corneau 08013 Charleville-Mézières
Tél : 03 26 70 86 30 / maison.charleville-mezieres@grandest.fr

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho 51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 70 31 20 / maison.chalons@grandest.fr

Maison de la Région de Troyes / Chaumont

Site de Troyes : Hôtel Marisy, 9 rue Charbonnet 10 000 Troyes
Site de Chaumont : 2 boulevard Gambetta 52 000 Chaumont
Tél : 03 26 70 86 25 / maison.troyes-chaumont@grandest.fr

Maison de la Région de Metz

14 boulevard de Trèves 57000 Metz
Tél : 03 87 61 65 49 / maison.metz@grandest.fr

Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc

Site de Saint-Dizier : 9 Avenue de la République - CS 77076 - 52115 Saint-Dizier Cedex
Site de Bar-le-Duc : 4 rue des Romains - CS 60322 - 55007 Bar-le-Duc Cedex
Site de Verdun : 44 rue de Rû - CS 43013 - 55104 Verdun Cedex
Tél : 03 26 70 74 54 / maison.saintdizier-barleduc@grandest.fr

Maison de la Région de Thionville / Longwy

3 rue Jean Monnet 57100 Thionville
Tél : 03 87 33 61 78 / maison.thionville@grandest.fr

Maison de la Région de Nancy

4 rue Piroux - CS 80861 - 54 011 Nancy Cedex
Tél : 03 87 54 32 51 / maison.nancy@grandest.fr

Maison de la Région de Saverne / Haguenau

Site de Saverne : Château des Rohan - Aile Nord - 67 700 Saverne
Site de Haguenau : Espace Gares et services, 10 place Désiré Brumbt 67500 Haguenau
Tél : 03 88 03 40 80 / maison.saverne-haguenau@grandest.fr

Maison de la Région d'Épinal

40 quai des Bons-Enfants 88026 Épinal
Tél : 03 87 33 62 47 / maison.epinal@grandest.fr

Maison de la Région de Mulhouse

4 avenue du Général Leclerc - CS 81298 - 68055 Mulhouse Cedex
Tél : 03 89 36 67 68 / maison.mulhouse@grandest.fr

Maison de la Région de Sélestat

1 avenue de la Liberté - BP 70182 - 67603 Sélestat Cedex
Tél : 03 88 58 41 11 / maison.selestat@grandest.fr